

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

**Compte-rendu de la réunion du lundi 8 février 2016 à 18h30
Salle Lafayette - Hôtel de Ville – Place d'Armes**

ORDRE DU JOUR

Pôle Culture

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2016.

Action culturelle

2. Soutien aux associations œuvrant dans le domaine des musiques.

Patrimoine culturel

3. Convention de partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux relative à l'édition d'un guide Ville d'Art et d'Histoire consacré à Metz.

Pôle Culture

4. Divers.

Étaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur LEKADIR, Adjoint Délégué à la Culture :

- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Chef du service Action culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Chef du service Patrimoine culturel
- Monsieur André-Pierre SYREN, Conservateur Général, service Bibliothèques – Médiathèques

Étaient excusé(e)s :

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant
- Madame Margaud ANTOINE FABRY, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur William SCHUMAN, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Patrick THIL, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant

- Madame Hélène KISSEL, Directeur Général de Metz Métropole
- Monsieur Olivier LEDERLE, Directeur Général Adjoint de Metz Métropole
- Monsieur Christophe LAFOUX, Directeur Général des Services
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture
- Monsieur Thierry DEPREZ, Chef de service Archives
- Madame Sandrine SARRE, Chef de projet, service Action culturelle

Monsieur Hacène LEKADIR ouvre la séance à 18h35 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Adoption du compte-rendu de la CAC du 11 janvier 2016.

Avis favorable de la Commission

2^e Point : Soutien aux associations œuvrant dans le domaine des musiques.

Monsieur LEKADIR présente ce rapport et évoque plus particulièrement la situation de l'EMARI et celle de l'association Musiques volantes.

Le maintien de la subvention municipale allouée à l'EMARI au même niveau que 2015 est proposé au vote du Conseil municipal. L'Ecole connaît néanmoins des difficultés financières.

Une Etude est actuellement en cours visant à rechercher des solutions au travers d'un rapprochement entre le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Ecole, ce qui pourrait permettre d'envisager notamment un accompagnement nouveau de Metz Métropole. Les résultats de cette Etude seront communiqués fin février.

Par ailleurs, le Président indique qu'un certain nombre de subventions aux associations culturelles proposées sont en baisse en comparaison avec les montants alloués en 2015. Il rappelle que des transferts opérés entre les différents services pour financer la création de l'association TCRM-Blida notamment (ressources humaines, communication) masquent une diminution du budget net du Pôle Culture.

Une baisse des crédits de l'ordre de 265 000 euros est en effet à constater. L'effort est supporté par Metz en Scènes (baisse de 150 000 euros de la contribution Ville de Metz 2016) et par une baisse des crédits municipaux alloués à l'événementiel (Fêtes de la Mirabelle, Passages...) ainsi que des subventions à certaines associations telles que Musiques volantes.

Cette association qui a fêté ses 20 ans l'an passé organise un festival défricheur dans le domaine des musiques actuelles sur 4 jours en novembre à Metz. La subvention municipale représente aujourd'hui plus d'un tiers des recettes de l'association.

Madame MOLINET fait remarquer la qualité de ce festival et qu'il importe que cette proposition de baisse n'impacte pas la programmation artistique.

*Avis favorable de la Commission
Monsieur LEKADIR sera le rapporteur*

3^e Point : Convention de partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux relative à l'édition d'un guide Ville d'Art et d'Histoire consacré à Metz.

Madame SCHNEIDER présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

*Avis favorable de la Commission
Monsieur LEKADIR sera le rapporteur*

4^e Point : Divers.

Madame SCHNEIDER annonce que les travaux à l'église St Ségolène, place Jeanne d'Arc, relatifs au mur qui présentait un certain nombre de dangers pourront être lancés vers la mi-mars en parallèle des fouilles archéologiques pour une durée de 7/8 mois.

Monsieur LEKADIR souhaite partager un retour d'expérience sur les 3 Boîtes à Livres installées en centre-ville.

Celle qui a été fixée place de la Comédie fonctionne bien en termes de flux des contenus, aucune dégradation n'a été déplorée. Ce n'est pas le cas à la Porte des allemands. Les menuisiers de la Ville ont dû intervenir pour la remettre en état. La Boîte semble par ailleurs moins bien alimentée. Monsieur LEKADIR demande que l'équipe de la Porte prévienne les BMM quand la Boîte doit être réalimentée.

La dernière Boîte à Livres, installée sur l'Esplanade à proximité de l'ESAL, n'est en revanche pas tout à fait terminée et est déjà dégradée sans qu'aucune intervention n'ait eu lieu jusqu'à maintenant.

Ce constat soulève la question du suivi et de l'entretien (réassort, dégradation, réparation) de ce mobilier. Il était convenu que le service Démocratie participative mobilise les comités de quartier sur cet aspect. Cela ne devait pas relever des agents municipaux. Monsieur LEKADIR souhaite que le principe acté de s'appuyer sur les habitants devienne effectif.

Madame MOLINET propose de solliciter des associations de promotion du livre.

Restent 8 Boîtes à Livres à installer. La fabrication par Maxime Cœur à TCRM-Blida est arrivée à son terme.

Monsieur LEKADIR indique que la direction de WAVES souhaiterait acheter et faire installer une Boîte à Livres sur son site. Il remercie Monsieur SYREN de rentrer en contact avec la Direction du centre commercial pour le mettre en relation avec le fabricant et demande qu'elle soit bien labellisée « Boîte à Livres Ville de Metz » avec l'autocollant spécifique.

Monsieur SYREN rappelle la prochaine exposition au printemps à la médiathèque Verlaine intitulée *Participe présent* et qui s'inscrit dans le cadre de la prochaine édition de "Parcours d'artistes", ateliers d'artistes ouverts.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h.

Le Président de la Commission :

Hacène LEKADIR

